

ANALYSE DES PROGRAMMES 2015

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

A l'école maternelle, l'élève pratique des activités physiques et artistiques (APA).

Elles participent à

- mobiliser, stimuler, enrichir l'imaginaire
 - éprouver des émotions, des sensations nouvelles,
 - explorer de larges possibilités physiques,
 - élargir et d'affiner les habiletés motrices,
 - maîtriser de nouveaux équilibres,
 - construire la latéralité, l'image orientée du corps,
 - se situer dans l'espace et dans le temps.
 - développer la coopération,
 - établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences,
 - contribuer à la socialisation.
- Lutte contre les stéréotypes et construction de l'égalité entre les filles et les garçons par la participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées et par l'organisation et les démarches spécifiques.
 - Education à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs "performances", à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter. (Voir en complément le site national USEP)

OBJECTIFS CARACTERISTIQUES

OBJECTIFS CARACTERISTIQUES			
Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets	Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés	Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique	. Collaborer, coopérer, s'opposer
- Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis.	- Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.	- Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.	
- Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.	- Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.		
- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.			

PRINCIPES DES PROGRAMMES 2015

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une

- **programmation de classe et de cycle** pour permettre d'atteindre les quatre objectifs
- organisation d'**une séance quotidienne** (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants...),
- d'**organisation de séances en cycles** de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

PARTIS PRIS DEPARTEMENTAUX

Nous avons choisi une démarche d'enseignement :

- basée sur une approche par les objectifs caractéristiques,
- structurée en unités d'apprentissage longues,
- centrée sur des tâches d'apprentissage,
- en lien étroit avec les compétences sociales et civiques.

PROGRAMMATION

I -La progressivité des apprentissages est à rechercher de la Petite Section à la Grande Section en équipe d'école afin de permettre à l'enfant de se construire et progresser.

La recherche d'une cohérence, d'une progressivité et d'une complémentarité sur l'ensemble du parcours de l'élève sont visées pour assurer une éducation physique équilibrée.

→ Les enjeux des compétences et les fiches des activités sont conçus pour faciliter cette recherche : objectifs à atteindre pour chaque section.

II -Une programmation cohérente doit être construite par l'équipe afin de gérer au mieux les apprentissages des élèves en fonction des contraintes matérielles et locales,

- 4 fiches d'aide à la programmation
- 2 fiches programmation

III -Les quatre objectifs caractéristiques sont à programmer chaque année.

L'UNITE D'APPRENTISSAGE

-Un même objectif doit être décliné chaque année dans plusieurs unités d'apprentissage,

→ Voir fiche aide n°3 dans dossier "programmer les activités physiques à l'école PS à GS" : activités possibles à l'école maternelle.

-L'unité d'apprentissage a une durée minimale de 8 séances, → Voir cadre ci-dessous et dossier "unité d'apprentissage"

- Au minimum une séance quotidienne d'une durée de 30 à 45 minutes doit être programmée.

-Une massification des séances est efficace et à privilégier : en fonction du nombre de séances par période, limiter le nombre d'activités afin de mettre en place des unités d'apprentissage complètes.

OUTILS POUR CONCEVOIR LES UNITES D'APPRENTISSAGE : FICHES ACTIVITES

Chaque fiche est présentée selon la logique suivante :

→ une définition de l'activité et de ses fondamentaux (logique interne)

→ une déclinaison pour l'école maternelle.

Une Unité d'Apprentissage (UA) (ou séquence ou module) est proposée pour chaque activité :

C'est un ensemble de séances organisées avec des objectifs précis en vue d'apprentissages déterminés.

Elle se structure ainsi :

Phase 1 : mise en activité fonctionnelle (entrée dans l'activité)

Phase de découverte qui permet de construire la situation de référence.

Phase 2 : Situation de référence

Phase d'évaluation qui permet de repérer les problèmes rencontrés par les élèves.

Phase 3 : phase d'apprentissage

Phase d'entraînement qui organise les apprentissages à partir des problèmes repérés lors de la situation de référence :

situations problèmes : résolution d'un problème particulier

situations d'exercices : situation d'apprentissage systématique

Phase 4 : phase d'évaluation des acquis

Phase qui permet de mesurer les progrès accomplis par les élèves après la phase d'apprentissage

Reprise de la situation de référence initiale.

Chaque situation peut être définie par :

- l'objectif
- la tâche à réaliser
- les critères de réussite
- les variables didactiques